

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 396

présenté par

M. Eckert

à l'amendement n° 103 de M. Kert

APRÈS L'ARTICLE 19

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« quatrième »

le mot :

« cinquième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.